

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante



#### **S'INFORMER**

Où situer la spécificité des actions diaconales ? Page 6

#### **GRAINE DE SEL**

La volonté, seul critère du pouvoir ? Page 9

### **FÉDÉRATION**

La journée mondiale des réfugiés à Paris Page 22

#### **PORTRAIT**

Germain Decroix, un juriste qui sait interpeller! Page 28

#### **ACTUALITÉS** P.3

Le festival Heaven's Door fête ses dix ans

22e édition de Lézard au soleil

Une visite au sommet pour l'UCRM

#### S'INFORMER P.6

- Élever les jeunes « Vers le Haut » P. 4
- Où situer la spécificité des actions diaconales ? P. 6
  - Accompagner les personnes P. 7 handicapées vieillissantes
  - « Article 1 » à pied d'œuvre P. 8 pour l'égalité des chances
    - GRAINE DE SEL P.9

La volonté, seul critère du pouvoir?

#### DOSSIER: P. 10 **HÉRITER POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE**

- Introduction P. 10 Brice Deymië
- L'accouchement sous « X »: P. 12 qu'en est-il de la filiation?
  - Le nom en héritage P. 14 Chantal Deschamps
- 3 questions à Anne Corvino P. 15Henry Masson
- Quand la transmission des parents à l'enfant P. 16 devient un contre-héritage Taïeb Ferradji
  - La biologisation de l'existence P. 17 Didier Sicard
  - La Clairière, un lieu pour trouver sa place P. 18 Henry Masson
  - L'héritage de John Bost dans un musée P. 19 Christian Galtier
  - L'exposition intergénérationnelle, P. 20 une mise en perspective de nos héritages

#### VIE DE LA FÉDÉRATION P. 22

Focus sur la journée mondiale des réfugiés à Paris

Une enquête auprès des associations d'entraide

Une journée de réflexion autour de l'enfance et la jeunesse

Pour un avenir des EHPAD protestants

Vie de la fédération en région

#### CULTURE P. 27

#### PORTRAIT P. 28

Germain Decroix un juriste qui sait interpeller!

Jean Fontanieu, secrétaire général de la FEP

## Héritiers, fêtons le patrimoine!



La fête du patrimoine est devenue une institution. Vénérée par des millions de Français qui se ruent au milieu du mois de septembre pour visiter châteaux et palais, elle évoque autant de nostalgies, de rêves et de fiertés que de fascinations, d'envies et de sentiments d'appartenance... Les lieux du pouvoir (Palais de l'Élysée, Ministère des finances, etc.) sont les plus fréquentés, mais ce sont aussi tous les lieux et bâtiments qui fa-

connent la mémoire que visitent les familles, avec respect et partage...

Mais que dire de nos institutions sociales? Comment la notion de patrimoine traverse-t-elle le travail des équipes qui, jour après jour, s'occupent des plus faibles, dont elles ont la charge?

Probablement un sentiment partagé, qui fait débat dans nombre de conseils d'administration : faut-il garder ce lieu vénérable où nos ancêtres ont fondé ces activités, bien avant d'ailleurs qu'elles ne deviennent des institutions? Faut-il rénover à grand frais quand mettre à jour aux normes de sécurité transforme les projets de rénovation en gouffre financier?

Ou bien faut-il tout vendre pour s'adapter à l'air du temps ? Gérer au mieux comme le propose la tradition protestante? Mais alors, que restera-t-il

de la marque physique des fondateurs? Comment préserver la vigueur de leur engagement, quand les vieilles pierres ne sont pas là pour nous les rappeler?

On le voit, cette notion de patrimoine est plus vaste que les vielles pierres... Car c'est toute la guestion de la poursuite de notre activité qui se trouve interrogée par cette question de transmission, quand nous cherchons à répondre à la

> question : pourquoi et au nom de quoi nous engageons-nous? Le vrai défi est ici : chercher à s'inspirer du projet des fondateurs, parfois distant de deux siècles, tout en rénovant à la nière, en s'adressant aux nouveaux acteurs et aux nouveaux décideurs...

du projet des fondateurs tout en rénovant à la fois fois l'objectif et la ma-

> Le message de l'évangile est inscrit dans l'éternité, tout comme la promesse qui nous est faite que cette action a un vrai sens ; il nous apprend également que cet héritage doit être partagé pour pouvoir vivre : alors l'essence de nos associations prend véritablement tout son sens, quand il s'agit de construire ensemble, dans le débat et les manches retroussées, un projet commun, pour nos frères!

> En vous souhaitant une bonne fête du patrimoine!

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante www.fep.asso.fr - 47, rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN: 1637-5971. Directeur de la publication : Jean Michel Hitter. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. Rédactrice en chef: Stéphanie Haesen. Coordinatrice: Fabienne Delaunoy - Membres du comité de rédaction: Florence Daussant-Perrard, Nadine Davous, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duméril, Brice Deymié, Taïeb Ferradji, Isabelle Grellier, Henry Masson, Didier Sicard Relecture: Lucie Robichon. Maquette: Studio Marnat www.marnat.fr - Imprimeur : Marnat -Prix au numéro : 9,50 €

Le vrai défi est ici :

chercher à s'inspirer

l'objectif et la manière.

Crédit photos/illustrations : © DR, © Fotolia.com, © Istockphoto.com, © Pixabay.com, © Etage p. 3, © Elodie Perriot p. 4, © Fondation John Bost p. 20, © Jean-Claude Hirschler p. 25

## actualités

#### Le festival Heaven's Door fête ses dix ans

#### u 27 au 28 octobre se tiendra au zénith de Strasbourg le 10e festival Heaven's Door qui combine entraide, foi et rock'n'roll.

Le message de Martin Luther King est à l'honneur cette année et ce week-end sera placé sous le thème de I have a dream. Organisé par l'association 3e jour, en partenariat notamment avec l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine et la FEP Grand Est, ce rendez-vous accueillera entre 700 et 1000 jeunes. Le 27 octobre, plusieurs ateliers sont organisés pour encourager les jeunes à réfléchir à leurs rêves d'entraide et aux actions qu'ils peuvent mener. Un grand concert, animé par la New Gospel Family et les Gospel Kids aura lieu le soir à 20h. Un culte XXL, ouvert à tous, démarrera à 10h le dimanche. Tout le programme sur: www.heavensdoor.fr



#### 22<sup>e</sup> édition de Lézard au soleil

rganisé tous les ans par le club de jeunes l'Étage à Strasbourg, cette manifestation s'est déroulée pour cette 22<sup>e</sup> édition le 30 juin dans la capitale alsacienne. 70 artistes ont réalisé des œuvres qui ont été vendues



aux enchères, en fin d'après-midi. Le profit est revenu à des collectifs de particuliers, constitués en associations, qui accueille des réfugiés : Ajir à Lonsle-Saunier, ARDAH à Haguenau, Éclore à Weiler-Wissembourg, Hope à Gries et à Hoerdt et Sofar à Soultz-sousforêts. Les particuliers et les personnes accueillies ont été conviés à participer à cette journée, en tant qu'artiste ou en tant que bénévole, pour aider à l'organisation de cette manifestation de solidarité. Douze représentants de ces cinq associations sont venus prêter main forte à différents moments de la journée (installation, confection de sandwiches, stand de crêpes, buvette, accrochage des toiles terminées). Deux Syriennes, précédemment accueillies, ont peint à cette occasion, l'une sur toile et l'autre sur cailloux.

### Une visite au sommet pour l'UCRM

la demande de la préfecture de la Haute-Garonne et de la Mairie de Toulouse, les équipes de l'Union cépière Robert Monnier (UCRM) ont été amenées, le 7 juin, à présenter au Premier ministre Edouard Philippe le dispositif de la Plateforme Emploi Entreprises (PEE) coordonné par notre association.

Ce dispositif est un guichet unique qui regroupe, sur un même lieu, des acteurs de l'emploi et du monde économique qui mettent leurs compétences et leurs ressources complémentaires en commun pour favoriser l'emploi des résidents des quartiers prioritaires de la métropole toulousaine.

Cette rencontre a offert l'opportunité à Fabienne Ongaro, directrice générale de l'UCRM, d'expliquer au Premier ministre la démarche partenariale des acteurs locaux engagés dans un plan pour l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et de mettre en avant des actions innovantes, cordonnées par l'UCRM.

Cet évènement a été l'occasion de mettre en lumière et de promouvoir la genèse, l'originalité et les résultats des actions portées par nos professionnels et d'illustrer les deux principales spécificités de notre dispositif : le guichet unique, en présence des acteurs de la PEE sur le stand (UCRM, Nos Quartiers ont des Talents, MEDEF) et la démarche de circuit court ; la rencontre d'une entreprise et de nos demandeurs d'emploi. Clémentine Chaniol, responsable du Département Emploi Entreprise de l'UCRM, dont dépend la PEE, a présenté, au cours d'une réunion avec les conseillers du Premier ministre, les modalités techniques détaillées de fonctionnement de la plateforme et ses résultats en faveur des demandeurs d'emploi.



Élever les jeunes « Vers le Haut »

L'éducation et l'avenir des jeunes sont au cœur des préoccupations de notre société. Et aussi de « Vers le Haut », laboratoire d'idées parisien consacré aux jeunes et à l'éducation. Échec scolaire, chômage des jeunes, tensions sociales et culturelles... Le constat est alarmant.

Partant du postulat que l'éducation reste la meilleure réponse au chômage, à la violence et à l'exclusion, Vers le Haut se propose de nourrir la réflexion et de mobiliser les politiques. Avec une méthode imparable : capitaliser sur les initiatives fructueuses et se baser sur l'expertise des acteurs de terrain. En toute indépendance, le collectif tente de construire un cadre favorable à l'éducation des adultes de demain. Le projet est ambitieux. Et digne même des défis qui nous attendent au XXIe siècle. Ce centre d'étude et d'action dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation entend

peser dans le débat, parfois confus, parfois explosif, sur le système éducatif.

## Quelles réponses face à l'échec scolaire ?

Créé en 2005 à l'initiative de plusieurs acteurs de la jeunesse – les Apprentis d'Auteuil, l'Armée du Salut et Bayard entre autres - Vers le Haut prône une approche décloisonnée pour éclairer les débats sur l'éducation. Il s'appuie sur les acteurs de terrain, sur les recherches académiques, sur les expériences réussies, sur les jeunes et leurs familles pour combattre la crise édu-

cative ou la radication des jeunes. Face à une école française touchée par des difficultés majeures, face à la multiplication de jeunes qui sortent sans diplôme et face à une crise de vocation des enseignants qui souffrent d'un manque de reconnaissance, Vers le Haut s'érige en garant de l'égalité des chances. Il n'est pas question de définir un modèle unique.

#### Apporter un regard expert

En tant que laboratoire d'idées, Vers le Haut élabore et diffuse des propositions, produit des rapports, organise "

des conférences et publie le très attendu baromètre<sup>1</sup> sur l'état de l'opinion à l'égard de la jeunesse. Marc Vannesson, le talentueux directeur de Vers le Haut, le répète à l'envie : la crise

éducative va bien au-delà de la question scolaire. La mobilisation en faveur de la réussite des jeunes doit être générale pour gagner la guerre contre la peur et l'ignorance. Le vocabulaire est guerrier, le constat inquiétant, mais face aux difficultés qui grandissent, Vers le Haut se veut combattif. L'enjeu est en effet de taille.

### Des principes guidant la réflexion

Préoccupé par tous les sujets sur l'enfance, la jeunesse et la famille, tout en portant une attention particulière aux jeunes et aux familles vulnérables, ce think tank se base sur six principes. Tout d'abord, les parents sont et doivent rester les premiers éducateurs de leurs enfants : ils ont le devoir de transmettre, d'être les adultes référents. Ensuite, il est important de rappeler aux jeunes qu'ils sont les premiers acteurs de leur réussite et qu'ils ont tous du potentiel.

#### Des axes de travail très vastes

Acteur reconnu pour son travail, Vers le haut axe sa mission sur quatre thématiques fortes : tracer des chemins de la réussite ; protéger les plus vulnérables ; construire l'avenir ensemble ; et tous éducateurs ! Pour redonner une place centrale à l'éducation dans notre société, il faut dès le plus jeune âge lutter contre le décrochage scolaire. Mais également favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans. Les droits de l'enfant sont

1 Baromètre Jeunesse & Confiance : Chaque année en novembre, Vers le Haut publie un sondage sur l'état de la jeunesse. L'échantillon est composé de jeunes âgés de 16 à 26 ans, de parents d'enfants de moins de 26 ans et de chefs d'entreprise.

Vers le Haut privilégie clairement la mixité scolaire par le choix plutôt que par la contrainte. Plus facile à dire qu'à faire pourtant.

**17** 

poser des logements adaptés pour les jeunes, mettre le numérique au service de l'éducation ; faire de l'orientation un axe majeur du parcours de l'élève ; sortir de la gestion de masse de l'Éducation nationale, améliorer la formation des enseignants ; responsabiliser les entreprises ; éduquer les élèves aux rapports hommes/femmes.

aussi au cœur des pré-

occupations de l'asso-

ciation. Tout comme la

prévention des com-

portements à risques

chez les jeunes. Vers le

Haut diffuse quelques

pistes concrètes : pro-

Vers une mobilisation générale des parents, enseignants, éducateurs, responsables d'entreprise, des acteurs associatifs...

"

#### L'éducation au service du « vivre-ensemble »

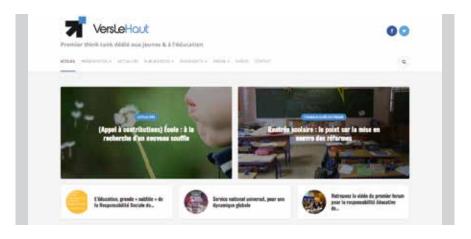
Chacun s'accorde sur le fait que l'échec éducatif est l'une des causes majeures des violences dans notre société. Chacun admet également que les établissements scolaires doivent être la clé de voûte de notre système. Mais face à la radicalisation de certains jeunes, face aux tensions toujours plus nombreuses, comment penser un avenir ensemble ? Comment mobiliser l'ensemble du corps social en faveur de la jeunesse ? Vers le Haut privilégie clairement la mixité scolaire par le choix plutôt que par la contrainte. Plus facile à dire qu'à faire pourtant. Une mixité qui doit se faire sans pour autant sacrifier la réussite des élèves au « vivre-ensemble ». Les choses se compliquent.

### L'Éducation nationale, mère de tous les maux?

Dans son ouvrage Tous éducateurs! Et vous ? 2, Marc Vannesson insiste sur le fait qu'augmenter le budget du ministère de l'Éducation nationale ne règlera pas les difficultés qui fragilisent le système éducatif français, en proie aux blocages. Certes, l'école est un maillon essentiel de la socialisation (Rapport École : de l'entre soi à l'entre nous. Propositions pour développer la mixité scolaire) mais tous les adultes ont une responsabilité dans le gâchis du talent des jeunes. Tel un plaidoyer, l'auteur réclame une mobilisation générale des parents, des enseignants, des éducateurs, des responsables d'entreprise, des acteurs associatifs... La liste des parties prenantes est longue, la tâche n'en est pas moins ardue. Aux livres, citoyens!

Stéphanie Haesen communication FEP

2 Paru chez Bayard, 352 pages, octobre 2017.





## Où situer la spécificité des actions diaconales?

L'interrogation est constante et il n'existe pas de réponse tranchée.

Peut-on reconnaître la spécificité des actions diaconales dans les actions elles-mêmes? Certes, la diaconie a pu faire œuvre d'innovation en ouvrant la voie dans des domaines qui n'étaient pas encore pris en charge par l'action publique ou par des initiatives laïgues. C'est probablement de moins en moins vrai, même si le souci demeure de discerner des besoins nouveaux et d'inventer des réponses appropriées. La spécificité serait-elle plutôt liée à une certaine manière de conjuguer dans la pratique de l'institution – que l'on songe à la Fondation John Bost par exemple - une action thérapeutique en l'occurrence et une parole évangélique? Mais que dire alors de toutes les œuvres où la référence évangélique n'est pas explicitement parlée? Et ce témoignage verbal constitue-t-il la spécificité de l'œuvre elle-même?

Plusieurs estiment que la différence est plutôt liée à un certain comportement des acteurs, une certaine qualité d'accueil et d'écoute par exemple. En regard de l'anonymat de tant de services administratifs, l'être humain ici est accueilli pour lui-même, considéré comme une personne dans la globalité de son existence.

Sa reconnaissance comme sujet, l'attention portée à sa parole, la conviction qu'il est toujours plus que ce qui lui arrive le chômage, la maladie, le handicap - qualifient une action diaconale. Mais une telle qualité d'accueil, un tel souci de l'humanité de l'Homme ne se rencontrent-ils pas aussi dans les services publics ou dans les associations laïques?

#### La foi vient nourrir l'engagement

Que nos entreprises diaconales portent cette préoccupation de l'être humain tout entier, c'est leur tâche, non leur privilège. Nullement une exclusivité. La spécificité se situerait-elle alors dans les motivations? C'est à ce

semble la plus indiscutable. La foi vient nourrir l'engagement, en renouveler sans cesse les sources. La parole de l'Évangile qui me dit la reconnaissance dont je suis l'objet de la part de Dieu devient un puissant facteur de reconnaissance de l'autre. Mais qui ne mesure aussi combien nos motivations sont complexes ? Qui pourrait démêler un tel enchevêtrement? Tout service est recherche gratification pour nousmême. Besoin de combler un amour insatisfait ? De se déculpabiliser ? De satisfaire un goût de pouvoir?

#### Ni noir, ni blanc

Finalement, pouvons-nous situer la spécificité ailleurs que dans l'Évangile lui-même ? Toute tentative de l'objectiver dans la particularité de nos

projets, dans la qualité de nos actions, dans la singularité de nos motivations n'est-elle pas vouée à l'échec ? L'action est toujours ambiguë, les motivations toujours mêlées. L'institution jamais miroir de l'Évangile. Le pôle de l'altérité, c'est la Parole ; la trace qu'elle creuse en nous ne saurait être ni objectivée ni revendiquée. Tel est le statut ambigu de toute diaconie chrétienne. Ni

angélisme, ni fonctionnalisation. Mais devant Dieu, une certaine manière de répondre du monde dans la responsabilité de l'action.

Gérard Delteil.

pasteur, doyen honoraire de l'Institut protestant de théologie de Montpellier

Que nos entreprises diaconales portent cette préoccupation de l'être humain tout entier, c'est leur tâche, non leur privilège. Nullement une exclusivité.



## Accompagner

les personnes handicapées vieillissantes

Depuis un an, l'association L'Arche à Paris accueille des personnes âgées en situation de handicap mental dans un foyer d'accueil médicalisé.

Jean Vanier, en 1964, propose à deux hommes en situation de handicap mental de partager sa vie. Dès lors, leur vie communautaire s'organise et l'Arche aujourd'hui compte 150 communautés dans 40 pays.

L'association L'Arche à Paris est l'une de ces communautés qui permettent à leurs membres de s'intégrer dans une vie partagée, dont ils sont les acteurs. Le vieillissement de la population créant de nouvelles dépendances, sensibles plus tôt chez les personnes handicapées, une réflexion particulière s'est imposée.

Ces personnes cumulent tout ou partie des besoins suivants : aide pour la plupart des activités relevant de l'entretien personnel et, le cas échéant, de la mobilité ; aide à la communication et à l'expression de leurs besoins et de leurs attentes ; aide pour tout ou partie des tâches et exigences générales et pour la relation avec autrui, notamment pour la prise de décision soutien au développement et au maintien des acquisitions cognitives ; soins de santé réguliers ; accompagnement psychologique.

## Comment faire face à cette plus grande dépendance?

Les personnes accompagnées par L'Arche à Paris souhaitaient rester dans leur

Ni un EHPAD, ni

évolutif. On peut

un hôpital, ce

lieu de vie est

l'adapter aux

personnes et à

leur situation.

foyer mais leurs besoins d'accompagnement dépassaient les compétences des équipes. Chacune des parties développait de l'anxiété. Aussi fallait-il envisager des moyens pour assurer l'accompagnement en tenant compte des exigences nouvelles comme la surveillance de nuit, les rendez-vous médicaux, les régimes

spécifiques, les prises de médicaments.

Les familles ont pu trouver une réponse acceptable lorsque, contraints d'être orientés vers d'autres établissements, comme les EHPAD, les patients se sont bien intégrés dans de nouvelles structures. Déjà habituées à jouer un rôle social, ces personnes se sont coulées dans la nouvelle organisation.

#### Un foyer d'accueil médicalisé créé

Pour permettre de demeurer dans le même réseau social, l'Arche à Paris a répondu à un appel à projets lancé par l'ARS et le Conseil départemental 75. Un foyer d'accueil médicalisé de 15 places a été créé pour héberger des personnes vieillissantes en situation de handicap mental. Il est implanté au cœur du « Village Saint-Michel », 10, allée Eugénie, Paris XV.

Nous avons donc conçu un établissement qui offre un hébergement permanent dans un cadre sécurisant. Ni un EHPAD, ni un hôpital, ce lieu de vie est évolutif. On peut l'adapter aux personnes et à leur situation. Il comporte des réunions éthiques en présence du médecin coordonnateur. Accompagnement en fin de vie, refus éventuel de soins font partie des réflexions.

Nous avons essayé de préserver l'aspect familial dans des locaux « institutionnels ». Les équipes ont été formées avant l'ouverture pour construire une vue d'ensemble cohérente. Après une année d'expérience, nous découvrons des difficultés :

des personnes qui ne manifestent pas de douleur rendent l'évaluation complexe. La génération de ces personnes n'a pas bénéficié des outils de communication comme la méthode Teacch ou ABA. Les équipes doivent donc redoubler d'efforts pour surmonter les obstacles à la communication et rester fidèles à la relation, centre du dispositif. Nous sommes

reconnaissants aux pouvoirs publics qui se sont mobilisés ainsi qu'aux fondations privées qui nous ont donné les moyens d'apporter une réponse possible au vieillissement des personnes en situation de handicap mental.

#### Benoît Cazalaà,

Responsable du développement et de la qualité de L'Arche à Paris



## « Article 1» à pied d'œuvre pour l'égalité des chances

Des inégalités sociales qui pèsent sur les jeunes des milieux populaires, des talents des quartiers prioritaires freinés dès leur orientation... Voilà le triste constat de l'association Article 1, née de la fusion de deux associations de lutte contre l'inégalité des chances, Frateli, créée en 2004, et Passeport Avenir, qui existe depuis 2005. Leur démarche est ambitieuse : devenir la première plateforme pour l'égalité des chances.

éussir selon son potentiel, et non selon ses origines ou son lieu de vie, c'est le pari que fait Article 1 qui agit de l'orientationpost-bac(lycée) au bac+5. Les actions sont très concrètes : mentorat, ateliers collectifs comme la préparation des oraux à l'entrée des grandes écoles et mise à

disposition de plateformes de contenus.

#### Lycéens : s'orienter

En manque d'inspiration pour trouver une filière après le baccalauréat ? Testez Inspire, une plateforme digitale pour permettre à tous les lycéens de trouver la formation adaptée. Le jeu de motsestfacile, mais le procédée fficace. Et s'appuie sur le redoutable triptyque : un questionnaire personnalisé, des étudiants éclaireurs pour répondre aux questions et aussi des fiches sur les filières complétées par des

44

Le crédo est clair: la valorisation de ce qui marche et le partage d'expériences.

"

clair : la valorisation de ce qui marche et le partage d'expériences.

témoignages. Le crédo est

#### Étudiants : réussir après le bac

Le bac en poche, les jeunes sont généralement laissés à leur sort. Comment

écrire une lettre de motivation pour un stage sans faire de fautes d'orthographe ? Comment s'améliorer en anglais pour accéder à des filières anglophones ? Comment être efficace en entretien ? Des interrogations qui taraudent les étudiants, sans forcément trouver de solution dans les structures traditionnelles de l'enseignement supérieur.

Pour les aider à réussir, l'association Article 1 organise des coachings, des cours à distance et des ateliers thématiques. Des aides qui ont d'ores et déjà fait leurs preuves.

#### Se développer pré et post bac

Identifier ses compétences, valoriser ses expériences et monter en compétences: la recette paraît simple mais elle s'avère bougrement efficiente. Article 1 propose des bilans de compétences: en analysant les parcours, Jobready peut découvrir des compétences transversales insoupçonnées. L'association a aussi créé en partenariat avec la Mairie de Paris et le Crous des espaces de coworking pour professionnels et étudiants pour que tous puissent entreprendre. Rendez-vous au Mab-Lab, l'espace de travail le moins cher de Paris!

#### S'engager post bac et pro

Donner des exemples de réussite, c'est le grand leitmotiv de cette association. Article 1 s'intéresse par conséquent aux anciens élèves, symboles que la réussite est possible. Quoi de mieux effectivement qu'un réseau de jeunes dynamiques et de rencontres inspirantes pour enclencher des changements plus profonds? Avec toujours en point de mire l'égalité des chances pour tous. Une tâche ardue qu'Article 1 a pris à bras-le-corps. Le changement est en marche?

Stéphanie Haesen, communication FEP

#### Quelques chiffres...

2 associations réunies 12 ans d'expérience

3 500 bénévoles

12 000 jeunes de 15-25 ans accompagnés

100 000 jeunes accompagnés en 2020 150 entreprises partenaires



# Graine de sel La volonté, seul critère du pouvoir?

L'épisode de la vigne de Naboth dans 1 Rois 21 nous interroge sur l'origine du pouvoir.

ous sommes aux environs de - 874-853 pendant le règne du roi Akhab et de la reine Jézabel en Israël. Au début de notre récit, Akhab est contrarié car ses plans d'alliance avec son ennemi le roi d'Aram, Ben Hadad, viennent d'être déjoués par le prophète Élie au nom de la fidélité au Dieu d'Israël (1 Rois 20, 28 à 34). « Le roi d'Israël rentra chez lui, à Samarie, sombre et contrarié » (1 Rois 20, 43).

Si le roi n'est pas parvenu à faire valoir son autorité sur les affaires militaires et économiques de son royaume, au moins va-t-il parvenir à obtenir la vigne

"

*L'attachement* 

à sa terre n'est

théologique.

pas uniquement

sentimental mais

d'un dénommé Naboth qui jouxte son palais et ferait un très bon potager. Le roi veut exproprier Naboth en lui proposant une vigne de meilleur rendement ou une somme d'argent en échange de celle-ci.

Naboth refuse car c'est une terre qu'il a eue en héritage: « Que le Seigneur m'ait en abomination si je te cède

l'héritage de mes pères » (1 Rois 21, 3). L'attachement à sa terre n'est pas uniquement sentimental mais théologique. « Les pères » évoquent à la fois une lignée biologique et symbolique. Dans ce lien d'héritage, c'est aussi de Dieu qu'il tient sa terre, s'il accepte l'échange proposé par le roi, il dépendra alors d'Akhab.

Pour la deuxième fois, quelqu'un conteste à Akhab son pouvoir de roi, au nom de la souveraineté divine. C'en est trop pour lui et il rentre dans une phase d'apathie.

Cette première partie du texte nous interroge sur la question de l'origine du pouvoir et de la place de chacun dans le monde. Les arguments d'Akhab peuvent être recevables car il ne se situe que dans sa propre rationalité, n'imaginant aucune réalité supérieure englobante. Il ne comprend pas, par

exemple, que la présence de Naboth sur sa terre ne répond pas à une logique de rendement et que sa terre lui est nécessaire pour inscrire son identité dans le monde.

Si Akhab somatise et se résigne à cette blessure narcissique, il n'en va pas

de même de sa femme, Jezabel, qui proteste de cet aveu d'impuissance : « Mais c'est toi qui exerces la royauté sur Israël » (1 Rois, 21,7). Elle oublie évidemment de se demander de qui précisément il tient cette royauté.

### L'autonomie, plutôt que l'hétéronomie

Ce texte est un très bel exemple de ce que l'on pourrait nommer le conflit des nominations. Si Naboth reconnaît son impossibilité de céder sa vigne parce que quelqu'un d'autre l'a désigné sur cette vigne, Jezabel et Akhab, par contre, ne reconnaissent aucune désignation extérieure. Pour eux, l'exercice du pouvoir répond au seul critère de leur volonté.

C'est précisément à cause de cette conception totalitaire du pouvoir que Jezabel va pouvoir construire un plan machiavélique qui aboutira à la lapidation et à la mort de Naboth. Elle utilise les pouvoirs du roi pour convoquer un tribunal et faire faussement accuser Naboth d'avoir maudit Dieu et le roi.

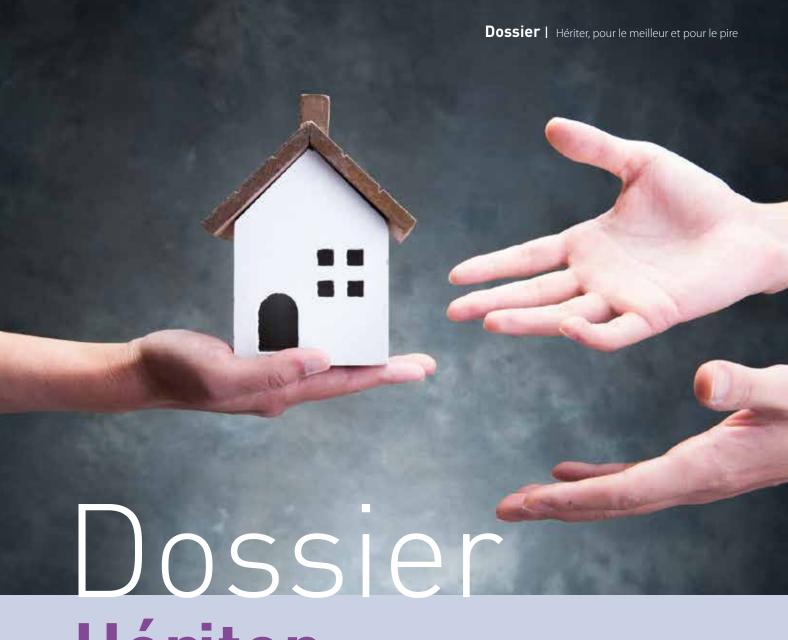
Sans aucune culpabilité, elle peut maintenant dire au roi que Naboth est mort et qu'il peut s'emparer de sa vigne. D'où vient précisément cette absence totale de culpabilité de la part de Jezabel?

Parce qu'elle ne voit le monde qu'à travers son propre prisme; parce qu'elle considère que l'identité de roi et de reine ne lui donne que des droits; parce qu'elle instrumentalise Dieu et les Hommes. D'une manière générale, elle est dans un processus d'autojustification.

Notre société aujourd'hui exalte l'autonomie du sujet et rejette l'hétéronomie comme la preuve d'une faiblesse honteuse, elle pousse ainsi à ne juger nos actions qu'à l'aune de notre propre satisfaction et à considérer la culpabilité comme une tare dont il faut se débarrasser.

La culpabilité n'est-elle pas une première étape dans la reconnaissance d'une part de notre fragilité et d'autre part de la conscience de la place de l'autre ?

**Brice Deymié,** aumônier national des prisons



# Hériter, pour le meilleur et pour le pire

Nous naviguons, chacun d'entre nous, entre liberté et déterminisme. Nos héritages nous constituent à la fois en tant qu'individu et en tant que membre d'une communauté. Cependant, le système scolaire et la solidarité étatique tendent à une société égalitaire, sans pour autant y parvenir. Individuellement, nous avons aussi les moyens de rejeter notre héritage, notamment par la résilience. Et si parfois, comme le dit l'adage, le hasard faisait bien les choses ?

ous héritons d'un nom, d'une famille, d'un réseau de connaissance, d'un niveau culturel, de gènes et aussi d'un capital économique. L'humain qui met son premier pied sur terre est le descendant d'une structure familiale et sociale qui le précédait, d'un maillage complexe qui pose le bébé naissant à l'intersection de forces parfois antagonistes et parfois

complémentaires. Nous sommes des héritiers pour le meilleur et pour le pire. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Dès que l'Homme est capable de penser, il formule ces trois questions. Schématiquement, deux types de réponse ont été proposés au cours des siècles. La première est celle de la philosophie de la liberté qui met l'accent sur le changement et les

mutations du monde. L'Homme doit s'adapter constamment au rythme du monde, il est condamné à être libre comme le dit Sartre dans son essai L'existentialisme est un humanisme 1 L'Homme est obligé de faire avec la liberté. Jamais aucune excuse, ni

<sup>1</sup> *L'existentialisme est un humanisme,* Jean-Paul Sartre, éditions Nagel, 1946.

aucune justification ne pourra le dédouaner de sa responsabilité. L'Homme n'échappe pas à sa liberté car c'est un fait fondamental et constitutif de son humanité. La seconde réponse est diamétralement opposée puisque c'est celle du déterminisme. La liberté n'est qu'une illusion que se donne l'Homme. Bien loin d'être maître de son destin, l'Homme est en fait prisonnier de son histoire et de toute la structure sociale et culturelle dont il a hérité.

Bien entendu, ce n'est pas l'une ou l'autre des solutions mais bien l'une et l'autre que l'on trouve mêlées dans nos existences et dans nos sociétés.

### Notre société libérale se leurre

Les parents sont les premiers à naviguer entre les deux, quand ils demandent aux enfants de vivre une vie indépendante et d'être mieux qu'eux et, en même temps, d'être porteurs des valeurs qu'ils leur ont transmises.

Notre société, libérale avancée, qui promeut l'individu autonome, libéré des contraintes et de l'héritage du passé, se leurre elle-même à penser qu'elle a pu engendrer l'Homme nouveau et qu'elle réussit, là où la société communiste a échoué à faire table rase du passé.

Nos héritages nous constituent à la fois en tant qu'individu et en tant que membre d'une communauté nationale, culturelle, ethnique, religieuse, bien au-delà de ce que nous pouvons imaginer. Les institutions de la République essayent de corriger les inégalités d'héritage en donnant à chacun une chance équivalente d'accès aux études ou aux emplois qualifiés. Ces institutions essayent de corriger les écarts de richesse en organisant par l'impôt ou les droits de succession une certaine circulation du capital. Notre système de protection sociale performant a sans doute permis delimiterles conséquences dramatiques de la crise de 2008 qui a causé des drames humains importants aux ÉtatsUnis ou en Angleterre. Malgré tout cela, l'inégalité d'héritage demeure et se perpétue.

## L'école permet-elle plus d'égalité ?

L'héritage est analysé par le sociologue Pierre Bourdieu comme un vecteur de reproduction de la hiérarchie sociale. Il montre que dans les sociétés précapitalistes, ce sont les stratégies matrimoniales qui étaient prépondérantes. Par contre, dans nos sociétés, ce sont les stratégies scolaires qui dominent. Dans le premier cas, il s'agit souvent de transmettre un patrimoine sans l'éparpiller, d'où des stratégies matrimoniales dont font preuve les familles pour marier les aînés qui héritent généralement seuls de la terre<sup>2</sup>. Bourdieu montre que, par la suite, la montée en puissance de l'État conduit à une modification des stratégies de transmission familiale. C'est l'institution scolaire qui va concentrer les enjeux principaux de cette transmission. Le diplôme devient nécessaire pour légitimer une position dominante.

Pierre Bourdieu montre que l'école ne fonctionne pas comme un redistributeur social mais qu'elle fait perdurer les inégalités de départ. Les étudiants issus des catégories les plus défavorisées n'héritent pas au sein de leur milieu familial du « capital culturel » dont parle Pierre Bourdieu qui est valorisé par l'école. Ils ne possèdent donc pas les codes et les habitudes du milieu scolaire, ce qui les met d'emblée en position d'infériorité. La culture de l'école fait l'objet d'une acquisition laborieuse pour les individus qui ne sont pas issus des classes cultivées.

Cécile Ladjali, enseignante en ZEP en Seine-Saint-Denis et auteur de l'Éloge de la transmission, dresse un constat très négatif : « Dans les classes à Saint-Denis, la culture subit une véritable suspicion de la part des jeunes de banlieue (...) Un énorme fossé se crée de plus en plus, entre les riches de

mots et les pauvres de mots ». Comme l'écrit Pierre Bourdieu, pour beaucoup, « l'acquisition de la culture scolaire est acculturation », c'est-à-dire qu'elle implique une distanciation vis-à-vis de la culture d'origine pour mieux s'imprégner des normes et des valeurs de l'école.

Le système scolaire ne parvient pas à atténuer le poids de l'héritage familial et, dans la plupart des cas, il reproduit à l'identique les inégalités d'origine.

### La résilience pour sortir du cercle vicieux

La transmission du capital culturel semble centrale dans le processus de reproduction sociale et conditionne fortement la réussite scolaire et donc la position sociale de chacun. Serions-nous des prisonniers passifs de notre héritage ? L'individu a pourtant les moyens de rejeter l'héritage qu'on lui attribue. Le neuro-psychiatre Boris Cyrulnik, par le concept de résilience, a mis en évidence la manière de rebondir après un traumatisme, pouvoir redevenir humain après un fracas et rompre ainsi le cercle vicieux de la transmission du malheur. L'individu peut mettre en place un certain nombre de mécanismes pour réagir aux infortunes de l'histoire.

D'une manière plus générale, certains auteurs, qui s'inscrivent dans les théories sociologiques individualistes, considèrent la transmission comme une base transformable et nécessairement transformée. Toute personne passe par un processus de déconstruction et de reconstruction de son histoire. Dès lors, en passant d'une génération à l'autre, les individus sont amenés à ne pas reproduire.

Et puis, il y a le hasard. Déjà au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Aristote pensait que tout ne se produit pas par nécessité et que le hasard peut devenir créateur et participer à ce qui se transmet.

**Brice Deymié,** Aumônier national des prisons à la FPF

<sup>2</sup> *Le sens pratique*, Pierre Bourdieu, éditions de Minuit, 1980



## L'accouchement sous « X » : qu'en est-il de la filiation ?

L'accouchement sous « X » permet à toute femme d'accoucher sans avoir à révéler son identité. Un fait qui interroge car il s'agit d'un choix délibéré. C'est une rupture brutale du premier lien de l'enfant : la filiation. L'abandon de l'enfant pose un enjeu filiatif que l'adoption symbolise.

a société occidentale a depuis longtemps maintenuune traditionalternative à l'avortement et à l'infanticide. En France, l'abandon d'enfant s'inscrit dans un cadre juridique, offrant à celle qui ne veut pas (ou ne peut pas) assumer la vie qu'elle a portée une possibilité d'abandon. Dans le passé, ce fut d'abord le tour conventuel où était déposé discrètement le nourrisson, ensuite recueilli par des nonnes. Ce tour d'abandon fut supprimé par la loi du 27 juin 1904 relative au service des enfants assistés. Il a été remplacé par un bureau d'admission de l'État, ouvert de jour comme de nuit, où une mère pouvait confier secrètement son enfant, sans décliner son identité. Ce service, tout en indiquant aux femmes les conséquences de cet abandon, leur proposait aide et soutien et prenait alors en charge l'enfant, désormais appelé « pupille de l'État ». Même si la

législation montrait ici une première rupture avec la tradition du « tour », l'intérêt des origines n'était pas encore une priorité pour les autorités, sou-

"

La question

de l'enfant en

reste inévitable

suis-je arrivé là?»

grandissant

et légitime :

« Comment

cieuses du devenir familial de l'enfant.

Les textes relatifs à l'adoption précisaient bien le cadre du recueil et de l'abandon de l'enfant comme de l'anonymat offert à la mère. En revanche, le droit au secret n'a été inscrit dans le code civil qu'en 1993. Il précise que, lors de l'accouchement, la mère peut demander le secret de son admission et de son identité.

Confié à l'Aide Sociale à l'Enfance, l'enfant est placé dans une perspective d'adoption, après le délai légal de rétractation offert à la mère de naissance. L'enfant ne connaît pas ses origines tenues par le secret demandé par cette mère, tel que le lui garantit la loi. Cela explique que de nombreux dossiers

> d'enfants, nés anonymement avant 2002, ne contiennent que peu de renseignements sur cette mère biologique. L'intérêt étant d'assurer à l'enfant une famille et de « vrais » parents. Pourtant, la question de l'enfant en grandissant reste inévitable et légitime : « Comment suis-je arrivé là ? »

"

Cette question engendre une profonde réflexion sur l'accompagnement de l'accouchement anonyme, qu'elle soit soutenue par ceux qui y sont opposés comme par ceux qui y sont favorables.

#### La recherche des origines pose la question de la filiation

Les problèmes identifiés, posés à ces enfants par le secret de leur naissance et la pression des enfants nés sous X, ont conduit le législateur à prendre position.

La loi du 22 janvier 2002, relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'État, crée une rupture profonde dans l'accompagnement de l'accouchement anonyme.

L'anonymat reste garanti mais l'accès

Quel équilibre

trouver entre le

droit à accoucher

anonymement et

*le droit de l'enfant* 

à connaître ses

origines?

aux origines devient possible. Pour encadrer la recherche des origines, le CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) est créé. Cette possibilité de rompre le secret ne remet pas pour autant en cause l'accouchement anonyme. Les mères de naissance sont invitées à laisser des informations sur

leur santé, les origines ethniques de l'enfant, les circonstances de la naissance et les motifs de l'abandon. Elles ont également la possibilité de laisser leur identité sous pli fermé. À sa majorité, l'enfant peut désormais avoir accès à ses origines personnelles.

Le CNAOP devient alors un intermédiaire pour le jeune qui recherche sa mère de naissance. Cette structure peut prospecter pour retrouver la mère biologique et permettre un contact si le « né sous X » en fait la demande. Pourtant, si les recherches aboutissent, la mère de naissance garde toujours le droit de refuser ce contact et de conserver l'anonymat demandé à la naissance de l'enfant, et cela même après son décès. L'accouchement anonyme montre un choix singulier pour la mère : accepter de donner la vie à l'enfant et renoncer à la parentalité.

#### Une filiation retrouvée?

Le rapport aux origines est inévitable chez l'enfant et c'est une étape nécessaire dans la construction psychique vers l'âge adulte. Ce moment émotionnel sera vécu plus brutalement pour un enfant adopté qui, lui, sera « en quête » de ses origines. À son histoire parentale, il devra ajouter un lien filiatif inconnu. Cette recherche s'accompagne souvent d'un sentiment de déloyauté envers les parents adoptants, car l'enfant né sous « X » attend beaucoup de la levée du secret. Ces problèmes résolus, avec plus ou moins de facilité, donnent aux parents et à l'enfant le moyen de construire leur propre histoire de filiation dans le respect du vécu de chacun.

L'accouchement anonyme reste initialement une histoire de filiation

rompue. L'accès aux origines personnelles de la loi de 2002 a permis à cette filiation d'être simplement interrompue. Le secret peut alors devenir « temporaire ».

Quel équilibre trouver entre le droit à accoucher anonymement, c'est-à-dire le droit d'une femme qui choisit de ne pas

être mère, et le droit de l'enfant à connaître ses origines ? L'accouchement anonyme suspend la filiation, le cadre juridique du recueil de l'enfant « l'interrompt » au profit d'une filiation retrouvée, que l'adoption affirme symboliquement. Dans ce contexte, le débat du secret des origines en matière d'accouchement anonyme ne remet pas seulement en cause le droit des femmes à accoucher dans le secret. Elle pose aussi la question du secret autour de la procréation : donneurs de gamètes ou d'ovocytes, recherche ADN.

Les opposants à l'accouchement anonyme invoquent la convention internationale des droits de l'enfant de 1989, ratifiée par la France en 1990, qui précise le droit de chaque enfant à connaître ses origines et d'être, dans la mesure du possible, élevé par ses parents biologiques. Ces associations insistent également sur les dommages psychologiques liés au secret de la filiation imposée à l'enfant né sous X. D'un accouchement anonyme, on s'orienterait davantage vers un accouchement dans la discrétion, assurant à la mère la



possibilité de ne pas élever son enfant et à l'enfant d'avoir une famille.

#### L'engagement de La Cause

Depuis 1923, La Cause s'engage pour les enfants vulnérables ou privés de famille. Elle a pour vocation de trouver des parents aux orphelins qu'elle recueille ou qui lui sont confiés. L'accueil des femmes enceintes en difficulté est également un engagement de la fondation. Elle accompagne les femmes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas assumer l'enfant à naître. Elle offre un espace neutre pour permettre aux femmes, dans cette réflexion, de prendre du recul afin de mesurer les conséquences de la décision qu'elles s'apprêtent à prendre et cela sans jugement. C'est un temps d'écoute où la femme peut librement exprimer les circonstances dans lesquelles elle décide de ne pas élever cet enfant. Elle peut aussi choisir de le garder au terme de cet accompagnement. Ce temps d'écoute est aussi un temps de confiance car, bien avant la loi de 2002, La Cause a su collecter les informations de la filiation biologique aujourd'hui disponibles pour la recherche des origines.

#### Véronique Goy,

Directrice du département Enfance de la fondation La Cause bancois Antoines Culturales de Lorraines de

Il est un « bien » dont on ne parle pas, ou si peu. Un bien dont on hérite sans le vouloir. Un bien, qui, ces dernières décennies, semble avoir perdu de son importance, et qui, pourtant, dans la vie de chacun, joue un rôle essentiel. Ce bien, c'est le nom dit « de famille » - jadis appelé patronymique -, que l'on nous donne à la naissance. Et même si la réforme juridique de 2005 a élargi les modalités d'attribution du nom donné à l'enfant-né, il n'en demeure pas moins que le nom reçu est un héritage.

a mort est là pour le rappeler. Les héritiers de la personne décédée ne portent-ils pas en majorité, du moins en France, le fameux nom de famille ? L'affaire Johnny Hallyday, avec ses controverses, est un exemple parmi tant d'autres!

Lourd ou léger à porter selon les familles, les périodes et les événements, le nom demeure un héritage. Léger comme le soulignait cette enseignante lors d'une médiation concernant un enfant en difficulté : « N'ayons pas de crainte pour lui, avec le nom qu'il porte, il s'en sortira toujours! »

Mais au contraire, un nom lourd à porter pour ces enfants dont le père est mis en prison. Ou pour cet homme au chômage malgré des compétences reconnues mais porteur d'un nom venu d'un « ailleurs » provoquant le

rejet. L'Histoire peut témoigner de ce rejet d'un nom. Il y a soixante-dix ans, les personnes porteuses d'un nom juif étaient conduites en camp de concentration, puis vers la mort. Un rejet, savamment, tragiquement organisé, aujourd'hui disparu. Quid des soubresauts vis-à-vis des personnes venues d'un horizon déconsidéré ?

Le poids du nom peut nous empêcher d'être ce à quoi nous aspirons, ce que nous voulons devenir, fonder, transmettre. Il n'y a encore pas si longtemps, la bâtardise était considérée comme une tache, une souillure, une marque indélébile, une « naissance gauchère ». Les mal-nés – vulgairement appelés les bâtards -, se voyaient d'emblée rejetés. La société a évolué. À partir des années 80 et la remise en cause du mariage comme seule possibilité de s'unir, le fait

d'être mal né fut peu à peu dédramatisé. Cependant, si le rejet dû à une « naissance gauchère » a disparu, l'exclusion par contre, due à des différences jugées insupportables, demeure. Au point de s'avérer souvent éliminatoire.

Hériter d'un nom est pourtant un fait magnifique, à l'image de la locution latine : « Nomen est omen ! » Le nom est un signe. Il nous donne une identité. Il nous permet d'être reconnu. Il fait surgir en nous la sève des racines profondes qui nous solidifient. Des racines d'aujourd'hui, mais surtout d'hier, parfois même ancestrales.

« Devenir humain, c'est se savoir appelé par son nom, et être ainsi un sujet unique! », écrivait très justement le pasteur et journaliste Antoine Nouis. Bel héritage! ■

> Chantal Deschamps médiatrice en santé

### Chronologie du patronyme héréditaire

Porter un nom de famille accolé au prénom est une évidence aujourd'hui. Pourtant, au Moyenâge, les Français portaient un nom de baptême (prénom), qui ne se transmettait pas de génération en génération. Ces noms de baptême servaient souvent à caractériser la personne – sa taille, son métier... Le patronyme ne devient héréditaire qu'à partir du VI<sup>e</sup> siècle. En rendant obligatoire l'inscription des noms/surnoms dans l'état civil, François ler scella les patronymes, qui ne pouvaient plus changer après l'inscription sur le registre. Par la suite, l'immuabilité du nom est actée en 1794 par la loi du 6 fructidor an II: aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance.



## Questions à

### Anne CORVINO

La Fondation du protestantisme, présidée par Anne Corvino, s'attache à préserver le patrimoine protestant et à soutenir les institutions qui font appel à elle. Son rôle est d'écouter, accompagner et au final améliorer le patrimoine protestant pour qu'il réponde le mieux possible aux besoins des utilisateurs et aux possibilités financières des acteurs locaux.

### De quoi avons-nous du mal à nous séparer ?

Anne Corvino: L'attachement à l'immobilier reflète le plus souvent un attachement à des souvenirs. Ici ou là, des temples, des salles paroissiales, des maisons de retraite, des lieux d'activité de jeunesse, ont permis à des familles de se marier, de baptiser des enfants, de vivre des activités d'entraide ou d'église, de rencontrer son conjoint, d'accompagner ses parents dans la fin de vie. Chacun d'entre nous est chargé de ces souvenirs et les rattache souvent à un lieu géographique. Pour conserver le souvenir, préserver le lieu apparait comme la solution la plus simple. Pourtant, la préservation des biens immobiliers parait un investissement très lourd pour de nombreuses associations protestantes.

### Comment faire vivre aujourd'hui quelque chose de transmissible ?

A.C.: Il faut d'abord que les églises, les œuvres, les associations se posent la question de leurs besoins, de l'adéquation entre les activités et les lieux mais aussi de leurs capacités financières. Beaucoup d'entre elles n'arrivent plus à maintenir en état des biens qui sont devenus inadaptés

(trop grands, inchauffables, avec de nombreux travaux pour maintenir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, par exemple). Par contre, pour d'autres, les biens sont encore en bon état ou nécessitent peu d'investissement et continuent à répondre au mieux aux besoins.

Il faut également s'assurer de la conformité juridique et fiscale des situations. L'objet d'une association cultuelle (on parle aussi d'association 1905) est de permettre l'exercice d'un culte. Aussi ne peut-elle pas, en théorie, mettre à disposition ou louer un bien à une association 1901, par exemple une école ou un centre social, ou être propriétaire d'un bien de rapport. Dans tous ces cas, la Fondation peut contribuer à apporter des solutions.

### Que doit-on faire des bâtiments de notre patrimoine ?

**A.C.**: Quand les associations ou les institutions viennent voir la Fondation du protestantisme pour lui parler de leur patrimoine immobilier, ils ont, pour la plupart, déjà beaucoup réfléchi à ces questions; elle est là pour les accompagner dans leurs projets plutôt que pour leur donner des règles générales ou théoriques.

Les solutions s'envisagent au cas par cas. Dans certains projets, elle a pu accompagner de belles remises en état de patrimoines anciens. À Etaules, en Charente-Maritime, les Diaconesses ont assuré des travaux de rénovation d'un ancien centre de vacances pour en faire une maison de retraite et un accueil pour familles de migrants, le tout dans une très belle maison ancienne. À Loperhet dans le Finistère, il a fallu reconstruire un EHPAD pour disposer d'un outil moderne et adapté.

Elle essaye aussi de valoriser des zones foncières mal exploitées. La Fondation individualisée Martin Bucer (EPUdF) a ainsi procédé à la démolition du siège des EEUdF à Clichy et à la vente d'une partie de la parcelle, ce qui a permis de construire des logements sociaux et des logements pour des pasteurs retraités.

Il n'y a pas de recettes toutes faites : on peut rénover, moderniser, mettre aux normes et valoriser des bâtiments qui ont une longue histoire ; mais on peut aussi vendre et reconstruire pour disposer de locaux neufs, modernes et complètement adaptés ou créer à partir d'un cahier des charges.

Propos recueillis Henry Masson, bénévole à la Cimade

## Quand la transmission des parents à l'enfant devient un contre-héritage

Les difficultés de la construction identitaire, que nous observons chez bon nombre d'enfants, est à référer à la désorganisation des repères symboliques. Or le symbole est consubstantiel du langage. Il n'y a pas de mémoire, pas plus qu'il n'y a de transmission, sans symboles.



e symbole est l'âme du peuple et sa force réside dans le fait qu'il donne à penser, comme l'affirmait le philosophe français Paul Ricœur. D'où l'importance des lieux symboliques dans la constitution et la transmission de la mémoire.

Certains parents font subir, malgré eux, des violences symboliques à leurs enfants, par le silence et les non-dits sur les ascendants, leur famille et leurs origines. Ils excluent leurs enfants de la filiation, et par conséquent de l'héritage, par une absence de la transmission de la mémoire et de la culture. Ils ne font plus le lien entre le passé, le présent et l'avenir. Leur fonction d'ouvreur de perspectives est en panne.

#### Une valorisation difficile

Ce défaut d'accompagnement intérieur n'aide pas les jeunes à mieux se situer dans leur histoire personnelle et sociale. Difficile, dans ce cas, d'aller vers une valorisation qui soit à même de leur permettre de se réconcilier avec la

culture de leurs parents et d'avoir une meilleure image d'eux-mêmes. Les parents ne facilitent pas la tâche de

Certains parents

font subir, malgré

eux, des violences

leurs enfants, par

symboliques à

*le silence et les* 

non-dits.

leurs enfants pour sortir de l'image, parfois dévalorisée, héritée d'une histoire violente et/ou traumatique et de cette place qui leur est assignée dans l'inconscient collectif.

Cette absence de repères et de sens rend ces enfants fragiles face aux sollicitations et aux exigences de la société et de l'image que celle-ci leur renvoie d'eux-

mêmes, de leurs parents et de leur culture. Ces enfants ont intégré des représentations extrêmement négatives de leur culture et de leurs traditions familiales. Le choix des parents de s'intégrer revient à s'exclure de leur communauté d'origine. Cette rupture sur le plan mémoriel laisse les enfants face à leur terrain intérieur où rien n'est dit pour donner sens à ce qu'ils traversent, ou ce qui les interroge.

Des contre-réactions

La désorganisation des repères symboliques a comme effet social et psychique des difficultés dans la construction identitaire et dans les repères identificatoires, ce qui accentue et renforce les identités imaginaires ségrégatives tant au niveau collectif qu'individuel. Les descendants sont souvent lestés par des éléments et des conflits qu'ils n'arrivent pas à digérer et qui gênent leur rapport aux autres. La mémoire que nous avons des défaites de notre enfance, articulée à une identité familiale négative, crée en nous une crypte. Cette identité familiale négative donne aux enfants une idée négative d'eux-mêmes, ressentie comme inacceptable. Alors, ils mettent en place

> des contre-réactions. Ces drames fondateurs sont au cœur du contre-héritage. Dans cette conduite, ils intègrent bien souvent une image du père brisé, humilié, disqualifié par le chômage, la précarité et l'exclusion. Le silence des pères renforce cette image. Ils ne parlent pas des sacrifices consentis ou de leur participation ou

ceinture »..

de celle de leur famille à la libération de la France par exemple, par pudeur ou pour épargner leurs enfants. Ces parents ne sont pas dans la culture de la plainte « quand ils ont froid, ils serrent les dents et quand ils ont faim, ils serrent la

#### Docteur Taïeb Ferradji,

Pédopsychiatre, docteur en psychologie clinique et psychopathologie Praticien hospitalier, chef de pôle Centre hospitalier de Paisir



## La biologisation de l'existence

Les découvertes scientifiques contribuent à faire de l'humain une machinerie éparse dont la connaissance du fonctionnement l'emporte sur l'essence.

haque organe appartient non plus au corps dans son ensemble mais à un réparateur réputé le meilleur connaisseur du dysfonctionnement de son mécanisme. L'idée d'un ensemble fonctionnel sans cesse soumis à des interactions s'éloigne peu à peu de la pensée collective. Le meilleur exemple en est fourni par la césure cerveau – reste du corps, qui retourne à Descartes plutôt qu'à Spinoza! Comme si la dépendance du cerveau par rapport au corps demeurait un invariant. Alors même que les recherches cognitives contemporaines révèlent l'étroitesse des liens entre eux et l'extrême relation qu'ils entretiennent. On peut dire que le corps fait le cerveau et réciproquement, au moment même où des chercheurs illuminés envisagent de greffer des têtes sur d'autres corps ! Il est donc étrange que cette fragmentation dictée par la science soit remise en question par ces mêmes neurosciences. Mais la communication entre ces divers univers scientifiques peine à exister, de la même façon que l'interdisciplinarité apparaît encore comme un luxe de réflexion réservé à la philosophie.

#### Une réduction à la cartographie génétique

Cette vision mécaniste de l'humain s'accompagne d'une réduction de l'existence biologique à ce qu'en disent les

gènes, certes fondamentaux pour la connaissance. Mais à part quelques exceptions connues, les gènes sont en perpétuelle interaction entre eux, selon leur position dans l'espace, les protéines qu'ils produisent et aussi entre eux et l'environnement. D'où l'idée bien naïve d'une cartographie génétique. Comme si les cartes du Moyen-Âge nous servaient de GPS! Notre monde

génétique est en perpétuelle évolution, alors que notre crédulité la ramène à une fixité, accessible sans limites à des instruments de réparation (voir les promesses de CRISPR - cas9).

C'est à partir de cette connaissance induite que peu à peu l'humain envisage des réparations, des augmentations, des dépistages qui n'ont d'autres finalités

réelles que le marché des biotechnologies qui promettent de corriger ou d'améliorer l'humain réduit à une mosaïque de gènes. À partir de quelques maladies effectivement liées à des gènes défectueux (myopathies par exemple), le marché offre à une société éprise de « progrès » des promesses aussi

fallacieuses que réductrices de notre humanité.

#### Le processus de naissance de plus en plus dirigé

Cette biologisation de notre existence, fruit de notre hubris et de notre ignorance d'une science devenue la vassale des impératifs économiques, intervient aussi dans le processus de la naissance de plus en plus expertisé, contrôlé, dirigé. Comme si peu à peu le hasard de celle-ci était remplacé par des programmes, que l'on croyait réservés aux plantes et aux animaux. La fécondation in vitro, si bénéfique pour les couples en mal d'enfants, n'est que le transfert à l'humain de techniques vétérinaires!

Le marché offre à une société éprise de « progrès » des promesses aussi fallacieuses que réductrices de notre humanité.

processus nous aide à combattre des maladies épouvantables.

Cependant, elle nous propose également un pacte faustien qui nous aliène en confiant à la seule science,

connaissance des

en particulier génétique, notre salut, au lieu de nous aider à penser notre rapport au monde,

notre humaine condition faite de foi, d'espérance et de relation à l'Autre, plutôt que foi dans nos gènes.

#### Didier Sicard,

Médecin et ancien président du Comité consultatif national d'éthique



## un lieu **pour trouver sa place**

Rester fidèle en s'adaptant : tel est le pari réussi de ce lieu qui a traversé plus d'un siècle, tout en gardant les objectifs du pasteur Wilfred Monod.

orsque Wilfred Monod arrive comme pasteur en 1907 à l'Oratoire du Louvre, il a en particulier la mission d'assurer, dans un local du boulevard, joliment nommé Bonne Nouvelle, la formation des jeunes protestants du quartier ainsi que la création d'un patronage, comme on l'appelle à l'époque, pour accueillir les enfants de familles pauvres vivant aux alentours des Halles. C'est

qu'on imagine mal aujourd'hui, en 2018, ce que pouvait être le « ventre » de Paris il y a plus d'un siècle. Les Halles ont disparu et avec elles presque toutes les activités artisanales ou les métiers de bouche. L'habitat a été profondément rénové ou bien reconstruit. Le quartier

"

Ce patronage a dû en permanence s'adapter aux besoins d'une population qui changeait en élargissant son champ d'action géographique, tout comme ses prestations.

est actuellement occupé par une population plutôt aisée.

Pour traverser ainsi plus d'un siècle, ce patronage, qui prit rapidement le nom de « Clairière », a dû en permanence s'adapter aux besoins d'une population qui changeait en élargissant son champ d'action géographique, tout comme ses prestations. De patronage à visée d'évangélisation,

de lutte contre l'alcoolisme dans un quartier pauvre de Paris, la Clairière est devenue, à quelques pas de la plus grande gare souterraine d'Europe, un centre culturel et social offrant progressivement à des personnes, venant du monde entier et souvent en

grande difficulté, une gamme complète de services : apprentissage du français, accompagnement scolaire, haltegarderie, espace public numérique, entreprises d'insertion dans le bâtiment ou la restauration... Pour mémoire, on se rappellera de l'action exemplaire de La Clairière face aux atrocités nazies pendant la Seconde Guerre mondiale. À sa porte, rue Greneta, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il y avait autrefois une plaque de cuivre portant comme seule inscription : « Ici, l'on défriche ». Tout le monde y défriche toujours, les bénévoles comme ceux qui viennent y demander de l'aide, fidèlement aux objectifs de Wilfred Monod.

> Henry Masson, bénévole à La Cimade



## L'héritage de John Bost dans un musée

Le nouveau musée « Maison John et Eugénie Bost » a ouvert ses portes le 4 mars 2017, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du fondateur des Asiles de La Force en Dordogne. Rappeler le travail du pasteur, c'est comprendre pourquoi la Fondation John Bost répond encore aujourd'hui aux besoins d'accueil des plus vulnérables.

e projet de création d'un musée a démarré dans les années 70. En effet, M. Rouverand, directeur de la Fondation à l'époque, demandait dans une note si, dans les pavillons et les greniers, il y avait des documents intéressants concernant John Bost et le commencement des asiles. Cette volonté de raconter l'histoire à travers des objets et des écrits avait abouti à la création d'un musée. L'occasion de se rappeler le parcours de Jean-Antoine, né le 4 mars 1817 dans le canton de Berne en Suisse et prénommé John par son père pasteur lors d'une mission en Angleterre, où le prénom Jean était compris comme celui d'une fille.

Du mobilier ancien, des photographies, des registres, des courriers, constituaient petit à petit une collection. Le temps qui passe, les déménagements, les restructurations de pavillons ont à la fois révélé des trésors cachés mais également fait disparaître certaines traces du passé.

L'héritage est transmis également à travers tous les échanges et les rencontres avec les résidents, les professionnels et les amis fidèles de la Fondation.

Ces collections s'enrichissent aujourd'hui encore par des dons. Des descendants de la famille Bost, des professionnels ou des « anciens » de la Fondation remettent à l'institution des archives personnelles liées à son histoire.

#### Un travail de fond

Les conditions étaient réunies pour élaborer le projet du nouveau musée « Maison John et Eugénie Bost ». Un travail de fond sur les archives de la Fondation a été mené par la Société de l'histoire du protestantisme dans la vallée de la Dordogne, avec un long travail de numérisation de la revue trimestrielle Notre Prochain parue depuis 1913 et des rapports annuels de l'œuvre (accessible depuis le site : chroniquesprotestantesvalleedordogne. org) et par la responsable des archives historiques de la Fondation. Nous disposions de toute la documentation nécessaire pour raconter l'histoire commencée en 1844, alors que John Bost était appelé par la paroisse protestante du village de Laforce en Dordogne. Le parcours muséographique raconte l'histoire pour inviter le visiteur à comprendre également les missions de la Fondation John-Bost aujourd'hui. Rappeler comment John Bost accueillait de façon empirique des centaines de personnes, expliquer qu'il répondait aux besoins qui s'imposaient sur place, qu'il plaçait la dignité de la personne rejetée au centre de l'œuvre, c'est comprendre pourquoi la Fondation aujourd'hui encore répond aux besoins d'accueil des plus vulnérables et implante des structures au plus près des familles.

#### Également un musée d'art

La « Maison John et Eugénie Bost » est également aujourd'hui un musée d'art. Elle a pour vocation de mettre en valeur des créations artistiques des résidents. Nous souhaitons, avec leur accord, constituer un fonds d'art et exposer davantage leurs œuvres. Des acquisitions pourront être régulières. Ces collections sont inventoriées et protégées.

Parallèlement à l'inauguration du musée est sortie en librairie une bande dessinée: *John Bost un précurseur.* La plume de Vincent Henry et le crayon de Bruno Loth racontent à leur tour l'aventure de ce pasteur et le pinceau de Geneviève Marot complète le tout par des visages et des moments de vie à la Fondation aujourd'hui.

Alors oui, l'héritage est transmis par ces outils culturels mais il l'est également à travers tous les échanges et les rencontres avec les résidents, les professionnels et les amis fidèles de la Fondation.

#### Christian Galtier,

directeur du musée Maison John et Eugénie Bost

Retrouvez les informations sur le musée et la BD sur le site :

maisonbost.com ou au 05 53 22 25 59.



## une mise en perspective de nos héritages

Depuis septembre 2017, la FEP propose aux membres de son réseau d'accueillir dans leur établissement l'exposition L'intergénérationnel : une fraternité sans âge. Cette exposition voulue par la FEP est le fruit des rencontres entre la photographe Karine Bouvatier et les personnes, âgées ou jeunes, qui font vivre chaque jour les liens intergénérationnels au sein des associations du réseau de la Fédération. Conçue et mise en scène par l'atelier GRIZOU, l'exposition mêle portraits photographiques, maquettes de bois et de papiers et courtes histoires illustrées.

ntergénérationnel, quel est ce mot bizarre et peu utilisé? Les relations entre générations consécutives (parents-enfants) se caractérisent aujourd'hui par une dimension de relative grande proximité (il existe en effet les concernant des liens familiaux encore puissants et vivants).

Par contre, les relations intergénérationnelles qui concernent communément les générations éloignées (plusieurs dizaines d'années entre elles) connaissent des qualités de relations affaiblies, qui parfois se rompent. Il en résulte alors un appauvrissement des échanges sociaux, dont les conséquences sont connues : difficulté de transmission, perte de repères de part et d'autre, isolement des groupes, rupture de la parole et de l'échange, dépréciation de l'expérience, ignorance des histoires et oubli de l'histoire...

Ce sont quelques-uns de ces fléaux sournois, qui désagrègent le « vivre-ensemble », et auxquels la FEP a modestement souhaité s'attaquer en produisant une exposition itinérante intergénérationnelle. Elle a été conçue pour s'adresser à tous les publics : ceux bien entendu des « extrémités », ceux qui se parlent mal ou ne se parlent plus, mais aussi aux générations intermédiaires, passeurs essentiels de ce lien.

## Une exposition pensée comme un outil d'animation

L'exposition utilise plusieurs modes d'expression et de narration : la photo, qui cherche par le geste artistique et visuel à sensibiliser, émouvoir, permettre de reconnaitre et de s'approprier, et le texte, qui fait appel à la mémoire, à la réflexion, au savoir.







La grand-mère





Les deux modes, servis par une mise en scène douce et appropriée, se rencontrent autour de petites boites, mettant en volume quelques histoires parlant des relations.. L'exposition est utile à la fois pour animer les établissements intéressés, pour attirer familles et visiteurs, inviter les medias locaux à s'intéresser à cette problématique.

Ce peut être l'occasion pour les animateurs des établissements d'organiser des visites, prévoir débats et conférences, interpeller les conseils de vie sociaux comme les partenaires civils (écoles, institutions, groupes citoyens), ou imaginer des événements festifs tournant autour de ce thème.

#### Des kits disponibles

Des kits de l'exposition sont disponibles. Pour les réserver, contactez la FEP.



« Un moment intense de spontanéité, de fratemité entre femmes. C'est Jeannine, résidente au Centre des Térébinthes, qui s'amuse le plus et qui décide de tirer la langue. Elles trouvent une complicité dans le jeu. »

Centre Les Térébinthes, Parigné L'Évêque, 2017

L'intergénérationnel :





## Focus sur la journée mondiale des réfugiés à Paris

À l'initiative de la Mairie de Paris, les associations qui œuvrent en faveur des réfugiés ont participé à la journée mondiale des réfugiés, organisée le 20 juin 2018, place de la République à Paris. La Fédération de l'entraide protestante y était présente aux côtés d'une trentaine d'autres associations. Au programme de cette journée festive, solidaire et instructive : des tables rondes, des jeux pour les enfants, des animations sportives, des concerts, des ateliers créatifs, un défilé de mode et des stands associatifs. Et en prime, la mise en valeur des cuisines d'ailleurs. De quoi casser – peut-être définitivement - les préjugés sur les réfugiés.



rmés du livret – très complet - sur l'accueil des réfugiés, les bénévoles de la plateforme protestante d'accueil des réfugiés de la FEP ont, tout au long de l'après-midi, expliqué au public les différentes actions menées en faveur des réfugiés, telles que l'hébergement et l'accompagnement à l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides).

En tant que coordinateur du pôle « Engagement citoyen et bénévolat », la FEP a organisé des temps de speeddating où les associations ont pu aller à la rencontre du public en leur expliquant les différentes formes d'engagement citoyen : les stages dans les associations, le service civique, le bénévolat et le volontariat de la solidarité internationale. Jean-Michel Hitter, président de la FEP, a accueilli sur le stand François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France (FPF), et le colonel Daniel Naud, qui est à la tête de l'Armée du Salut.





D'autres associations du réseau ont d'ailleurs participé à cette journée au sein du Forum associatif. Le CASP a notamment contribué à la table ronde « Accueil et intégration des réfugiés : quels sont les besoins ? » L'Armée du Salut a choisi, entre autres, de mettre en valeur une exposition de photographies de leurs actions. La Cimade a, quant à elle, axé son stand sur l'accès aux droits des réfugiés.

Dominique Versini, adjointe au Maire de Paris, en charge de toutes les questions relatives aux solidarités, de la lutte contre l'exclusion, et aussi de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance, est venue à la rencontre des bénévoles de la Fédération de l'entraide protestante.





La chaîne de télévision anglaise Sky news a choisi d'interviewer Yones, hébergé en Île-de-France chez Majia Benazech depuis deux ans grâce à la plateforme protestante d'accueil des réfugiés. Présent toute l'après-midi sur le stand de la FEP pour décrire son parcours, Yones a ainsi pu raconter son arrivée en France et son adaptation réussie à la culture française au micro de la journaliste anglaise.

En fin d'après-midi, Anne Hidalgo, maire de la Ville de Paris, a tenu à remercier les associations investies non seulement dans l'organisation de cette journée mondiale des réfugiés mais également au quotidien en faveur des migrants. Elle en a profité pour rencontrer Jean-Michel Hitter et François Clavairoly.





## Une enquête auprès des associations d'entraide

La Commission accueil de l'étranger de la FEP mène une enquête auprès des entraides et des diaconats de paroisse sur l'hébergement des déboutés du droit d'asile et des mineurs isolés non pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.



Quand elles sont déboutées de leur demande d'asile, les personnes qui se réfugient dans notre pays n'ont plus droit à l'allocation demandeur d'asile, pas le droit de travailler. De même, pour les mineurs non accompagnés, il y a deux périodes délicates pour eux : avant l'estimation de leur minorité, et après cette estimation s'ils n'ont pas été reconnus mineurs. Ils sont alors livrés aux dangers de la rue.

Cependant, des citoyens, en collectifs ou associations, les hébergent chez eux ou dans des logements dont ils assument le loyer. Ils sont particulièrement attentifs aux personnes, plus qu'au statut qui évolue au cours du temps, et les hébergent sans distinction. Les membres de la Commission souhaitent entrer en contact avec les entraides et les diaconats qui se sont lancés dans ce type d'hébergement1<sup>1</sup>.

L'objectifdel'enquêteest de connaître les conditions qui permettent d'héberger des déboutés et des mineurs isolés non accompagnés. À partir des résultats, le but de la commission est d'élaborer un guide, une méthodologie de reproduction de ces expériences, afin de soutenir celles et ceux qui souhaitent se lancer dans une telle initiative.

#### Une journée de réflexion autour de l'enfance et la jeunesse

Le 19 septembre, de 9h30 à 16h, à la Maison du protestantisme, la commission enfance-jeunesse de la FEP invite les adhérents qui travaillent auprès de ce public à une journée de réflexion sur le thème : « Arrêtons de les mettre dans des cases : Enfance - Jeunesse : quel avenir? » Antoine Dulin, vice-président du CESE et coordinateur de projets à Habitat et Humanisme Rhône, présentera ses rapports Prévenir les ruptures dans les parcours de la protection de l'enfance et Arrêtons de les mettre dans des cases, et un sociologue interviendra sur la jeunesse. Guy Zolger, président de la commission enfance-jeunesse de la FEP, souhaite revivifier la commission et l'élargir un peu. La journée du 19 septembre peut être l'occasion de rechercher de nouveaux membres. Des pistes de réflexion seront d'ores et déjà évoquées : évolution des métiers du travail social, réflexion sur les contrats jeunes majeurs, accès au logement des jeunes, prise en charge des mineurs non accompagnés, etc.



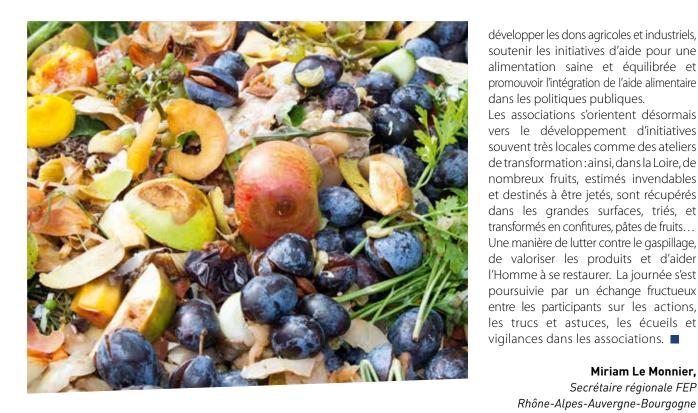
## Pour un avenir des EHPAD protestants

Mardi 9 octobre à Paris, l'Alliance des EHPAD protestants invite les membres des conseils d'administration et les directeurs des associations protestantes accueillant et accompagnant les personnes âgées à une rencontre nationale : « Pour un avenir des EHPAD protestants ». Au programme : étude de la feuille de route de la ministre des solidarités et de la santé pour relever le défi du vieillissement, positionnement protestant sur l'accompagnement du parcours des personnes âgées, échanges d'expériences et innovations organisationnelles et techniques.

Information et inscription à disposition à partir de début septembre par mail et par courrier.

<sup>1</sup> Prendre contact avec Anne-Marie Cauzid, présidente de la Commission accueil de l'étranger anne-marie.cauzid@orange.fr

## Vie de la fédération en région



de valoriser les produits et d'aider l'Homme à se restaurer. La journée s'est poursuivie par un échange fructueux entre les participants sur les actions, les trucs et astuces, les écueils et

> Miriam Le Monnier, Secrétaire régionale FEP Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

#### Le gaspillage dans tous ses états

#### Le groupe Entraide de la FEP Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne s'est réuni à Saint-Etienne le 31 mai dernier, pour traiter du sujet du gaspillage.

Une vingtaine de bénévoles, représentant huit associations de la région, ont été accueillis par l'Entraide protestante de Saint-Etienne et l'Association familiale protestante, à la Maison de l'amitié.

Christine Urban, pasteure de l'Église protestante unie, a introduit la journée en rappelant plusieurs situations de gaspillage dans la Bible : « Ramassez les restes afin que rien ne soit perdu » (Jean 6, 12). Comme la femme au

parfum (Marc 14: 3-12), on peut être généreux, voire gaspilleur, et transmettre un message qui dépasse l'entraide. Abordant le sujet sous l'angle du gaspillage alimentaire, Pierre Bouvard, de la Banque alimentaire de la Loire, a donné quelques chiffres à méditer : chaque année, 10 millions de tonnes de déchets alimentaires, dont 1,2 million de nourriture encore consommable! Provenant pour 42 % des ménages (20 kg de nourriture par personne et par an, correspondant à 400 € par an pour une famille de 4 personnes), pour 39 % de l'industrie agroalimentaire, pour 14 % de la restauration hors foyer et pour 5 % de la grande distribution. Pour diminuer ce gaspillage, trois enjeux majeurs : nourrir ceux qui en ont besoin, faire des économies et

Les orientations de la Banque alimentaire s'appliquent dans nos différents lieux de collecte ou de distribution : garantir la qualité des dons alimentaires,

préserver la planète.

Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

#### Échanges et réflexions

#### Tour d'horizon des rencontres des adhérents dans la région, selon leur secteur d'activité.

#### Cop'Ins

Après avoir participé activement à une journée organisée par le Consistoire de l'Église protestante unie de Lyon, le jour de l'Ascension, sur le thème de l'accueil, le Collectif des œuvres protestantes pour l'insertion et le social à Lyon poursuit ses travaux, notamment sur les relations entre paroisses et lieux d'engagement social. Comment informer, sensibiliser, donner envie de s'engager pour tisser, avec les autres, des relations qui émancipent et construisent. Pour que chacun retrouve le goût d'agir et de faire des projets.



#### **Enfance-Jeunesse**

Depuis le début de l'année, les responsables des associations du secteur Enfance-Jeunesse de la région se sont réunis deux fois. La 1<sup>re</sup> réunion en février 2018 a été l'occasion de faire connaissance, d'échanger sur les attentes et les projets des associations. Une 2e rencontre s'est tenue en juin à l'AMAPE à Loriol sur la recherche de financements. La prochaine, à l'automne à Montélimar, portera sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

#### Personnes âgées

Les responsables des EHPAD se sont réunis deux fois au 1er semestre 2018. Au programme de la 1<sup>re</sup> réunion de l'année, à Fleurs d'Automne à Décines, présentation d'une structure associative de travail temporaire qui se crée à Lyon, pour la gestion des remplacements notamment. En juin, à La Sarrazinière à Saint-Etienne, les participants ont travaillé sur les relations entre l'Alliance des EHPAD protestants et le groupe EHPAD de la région, puis sur l'attractivité des métiers dans le secteur. La prochaine réunion à Valence portera sur l'organisation du temps de travail et les Conseils de vie sociale.

#### Miriam Le Monnier,

Secrétaire régionale FEP Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne **Grand Est** 

#### Une journée des accueillants et des accueillis

La FEP Grand Est a organisé dimanche 22 avril à Obersteinbach une journée de formation et de détente dans un cadre bucolique : celui d'un centre équestre au cœur de la forêt des Vosges, en Alsace.

Soutenue par l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, la FEP Grand Est a organisé pour la première fois cette journée qui résulte du constat selon lequel les échanges entre les bénévoles et les accueillis ne sont pas toujours faciles. La difficulté de compréhension entre les hébergeurs et les réfugiés s'explique en partie en raison de la langue non encore maîtrisée à l'arrivée de ces derniers en France. Cette rencontre a permis une approche mêlant dynamique de groupe, formation, rencontres et activités ludiques. Une trentaine d'Alsaciens et de Syriens ont ainsi pu se retrouver et profiter de la calèche ou de monter à cheval.

#### Cécile Clément,

assistante de service social en charge de l'accueil des réfugiés pour le pôle de la FEP Grand Est

#### **AGENDA**

#### Septembre 2018 19 septembre

Commission Enfance-Jeunesse

Paris (75)

#### 24 septembre

Comité régional Sommières (30)

#### 25 septembre

Aide alimentaire : quelles réalités ? Paris (75)

#### 26 septembre

Groupe FEP Marseille Marseille (13)

#### Octobre 2018

#### 6 octobre

Assemblée générale de la FEP Grand Est Strasbourg (67)

#### 9 octobre

Alliance des EHPAD protestants Paris (75)

#### 18-19 octobre

Centres d'accueil et de rencontre Rimlishof (68)

#### **Novembre 2018**

#### 5 novembre

Comité régional Nîmes (30)

#### Décembre 2018

#### 10 décembre

Rencontre régionale Nîmes (30)

> Retrouvez l'agenda complet sur : www.fep.asso.fr



**FORTUNA** 

#### Le film Fortuna sort en salle en partenariat avec la FEP. Des projections sont organisées en présence des entraides dans les grandes villes de France.

Fortuna, jeune Éthiopienne de 14 ans, est accueillie avec d'autres réfugiés par une communauté de religieux catholiques dans un monastère des Alpes suisses. Elle y rencontre Kabir, un jeune Africain dont elle tombe amoureuse. C'est l'hiver et à mesure que la neige recouvre les sommets, le monastère devient leur refuge mais aussi le théâtre d'événements qui viennent ébranler la vie paisible des chanoines. Ceux-ci vont-ils renoncer à leur tradition d'hospitalité? Parviendrontils à guider Fortuna vers sa nouvelle vie?

Fiction de Germinal Roaux, VOSTF, 106 minutes. Avec Kidist Siyum Beza, Bruno Ganz, Patrick d'Assumçao et Assefa Zerihun Gudeta, Distribution Nour Films.

Au cinéma le 19 septembre.

#### Les avant-premières et séances-débats en présence des entraides et du réalisateur

#### En septembre à 20 h

Paris: Lundi 10 cinéma Arlequin

Nantes: Mardi 11 à 20h45 cinéma Concorde Rennes: Mercredi 12 cinéma du TNB

Angers: Jeudi 13 cinéma 400 Coups **Brest:** Vendredi 14 cinéma Studios Lille: Lundi 17 cinéma Métropole

Dijon: Mardi 18 à 20h30 cinéma Devosge

Paris: Mercredi 19 à 19h30 cinéma MK2 Beaubourg Clermont-Ferrand: Jeudi 20 cinéma Ambiances

Sèvres: Samedi 22 à 21h cinéma SEL Rouen: Lundi 24 cinéma Omnia République Le Havre: Mardi 25 à 20h45 cinéma Sirius

## à voir culture



#### Personnes en situation de handicap au défi des droits et libertés

Bruno Gaurier, expert de la Convention internationale des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, rappelle que les personnes en situation de handicap ne sont souvent considérées qu'au travers de leurs besoins spécifiques auxquels il convient d'apporter des réponses satisfaisantes. Ce qu'elles souhaitent en fait, c'est être traitées comme tous les autres citoyens, comme des citoyens à part entière. Cette égalité des droits est, avec la fraternité, l'une des conditions d'une société ouverte à tous et n'excluant personne. Cet ouvrage, plutôt que de



es situation de handicap au défi da droits a libertés

Personnes en situation de handicap au défi des droits et libertés. Bruno Gaurier, Éditions Chronique sociale

l'approche qui est présentée dans cet

ouvrage destiné principalement aux

personnes handicapées, aux associa-

tions de défense mais que chacun

d'entre nous lira avec intérêt et profit.



#### Promenade avec Delacroix

Alors que l'exposition Delacroix au Louvre, 150 ans environ après sa mort, a fermé fin juillet pour traverser l'Atlantique et rouvrir jusque début janvier au Metropolitan Museum de New-York, c'est l'occasion de partir à la recherche des œuvres de cet immense artiste en dehors des musées.

À une exception près par laquelle on commencera, au Louvre, au plafond de la galerie d'Apollon, où l'on cherchera Apollon terrassant le serpent Python qui poursuivait sa mère. On profitera des prochaines Journées du Patrimoine pour découvrir les décors du Salon du Roi ou de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, comme ceux de la bibliothèque du Sénat. Il faut y ajouter des œuvres religieuses dans plusieurs églises parisiennes, St-Sulpice, St-Paul-St Louis ou St-Denys du St-Sa-



crement. Plus loin, dans la cathédrale d'Ajaccio, le Triomphe de la Religion, commande sous-traitée à Delacroix par Géricault que le sujet n'inspirait sans doute pas. Cette promenade s'achèvera place de Fürstenberg où Delacroix installa son dernier atelier qu'utilisèrent ensuite Bazille ou Monet.



"

La chance

que l'on a,

un guide,

*le Christ!* 

c'est d'avoir

## ortrait

## Germain Decroix,

un juriste qui sait interpeller!

Derrière une silhouette menue, un visage doux et souriant, Germain Decroix est tout de suite intarissable sur son métier de juriste qui le passionne. D'ailleurs, rien (ou tout) ne le destinait à cette carrière.

e formation scientifique, il a grandi dans une ambiance familiale provinciale d'avocats et de médecins. Mais c'est en fait l'attrait de la capitale et surtout de son opéra, dont il fréquente assidûment le poulailler, qui l'ont fait opter pour

des études de droit à Paris ! C'est aussi pendant ses études qu'il découvre ce qu'il décrit comme « une révélation de sa foi en Christ qui conduira sa ligne de vie », notamment la lutte contre la pauvreté. Germain Decroix est empreint d'une conviction

forte : la recherche de la richesse et du profit sont sources de perversion.

La rencontre et le tutorat de quelques séniors à forte personnalité, au début de sa carrière professionnelle, orientent très vite ses choix vers la question de la responsabilité des soignants et la défense des droits des patients. Depuis, il est devenu rédacteur en chef de la revue Responsabilité du groupe MACSF (Mutuelle d'assurances du corps de santé français) dès sa création en 2000.

#### Travail sur le droit coutumier en Nouvelle-Calédonie

À l'articulation de la philosophie et du droit, se tient aussi son questionnement éthique : pour Germain Decroix, le droit s'écrit dans une communauté définie, une culture et des traditions, une époque. À son sens, la loi de finances et la loi de bioéthique ne peuvent de ce fait être pérennes. C'est dans cette optique qu'il a été convié à plusieurs reprises

en Nouvelle-Calédonie pour travailler, avec les soignants de l'hôpital, l'articulation de la « coutume » et du droit civil français. Il y découvre des différences sensibles. Par exemple, en ce qui concerne les questions de filiation et d'adoption sur lesquelles achoppent nos lois de bioéthique, le droit coutumier

permet à une tribu en manque d'enfants (mâle ou femelle...) d'adopter éventuellement contre l'avis de la mèreceux d'une autre tribu... une forme de GPA contrainte! Il y a appris également combien la concertation et le dialogue (la palabre) peuvent à eux seuls trouver la bonne formulation, le bon texte de loi (légal, coutumier ou encore absent): une forme de droit, fondé sur une éthique « de situation », conforme aux traditions d'une communauté! Et ce n'est pas simple : en cas de maladie, d'hospitalisation, qui est responsable (devant la loi civile française) des décisions concernant l'enfant bénéficiaire de l'« adoption coutumière »?

#### Un juriste formateur

Juriste formateur, Germain Decroix aime ainsi le contact direct avec les professionnels de tous horizons, les faire réfléchir sur leurs pratiques, élargir leur vision de la question : est- ce si « naturel » pour un homme de faire la toilette d'une religieuse en EHPAD ? De quoi les rendre pleinement responsables de leurs décisions et de leurs actes!

Responsabilité, sobriété de vie, dépouillement pour aller à l'essentiel, voilà des valeurs bien protestantes? Mais non! Ces valeurs pourraient aussi être véhiculées par toutes les religions et même la République. « La chance que l'on a, c'est d'avoir un quide, le Christ! », qui transcende la guestion du don. Germain se dit « catho » très attaché à son Église dont il « apprécie les messages clairs, univoques ». Mais toujours entre deux avions, il retarde encore un peu l'heure d'un engagement bénévole plus important dans sa communauté paroissiale populaire, afin de préserver sa vie familiale... et son amour pour l'opéra!■

> Nadine Davous, ente de l'espace de

Médecin et présidente de l'espace de réflexion éthique du CHIPSG